

CHARTRE D'ACCUEIL DU BENEFICIAIRE AU SEIN DE LA MISSION LOCALE OUEST PROVENCE

La Mission Locale s'engage dans le cadre de sa mission de service public

- Vous accueillir avec ou sans rendez-vous sur l'ensemble de nos antennes et permanences
- Vous proposer un accompagnement individualisé
- Mettre à votre disposition des outils et des informations en libre accès

ACCUEILLIR

&

INFORMER

- Maintenir les informations collectées confidentielles
- Mettre en œuvre des solutions adaptées en fonction des besoins exprimés : Logement, Santé, Mobilité, Emploi, Formation et Vie Sociale
- A vous inscrire dans une dynamique emploi (Parrainage, Job Dating, immersion professionnelle, CEJ)

ACCOMPAGNER

Vous vous engagez à :

- Vous inscrire sur les différents lieux d'accueil aux horaires d'ouverture
- Prévoir les documents administratifs nécessaires à votre inscription
- Etre actif dans vos démarches, se donner les moyens de progresser, honorer les rendez-vous fixés et prévenir en cas d'indisponibilité
- Informer la Mission Locale et/ou votre conseiller de tout changement sur l'évolution de votre situation : Personnelle et professionnelle
- Participer aux différentes manifestations proposées

Nous vous accueillons :

- Sur rendez-vous, en entretien individuel personnalisé ou en ateliers collectifs

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h
13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h

L' ENGAGEMENT COMMUN

